

Fiche Info-Patient



Dernière mise à jour : juillet 2015

TRAITEMENT MEDICAL DE LA COLIQUE NEPHRETIQUE

Cette fiche d'information, rédigée par l'Association Française d'Urologie, est destinée aux patients ainsi qu'aux usagers du système de santé.

Vous souffrez d'une « colique néphrétique » en rapport avec l'obstruction d'un de vos reins par un calcul.

En cas de nouvelles douleurs, vous pourrez :

- ◆ prendre un bain chaud, ou une douche chaude dirigée sur la fosse lombaire douloureuse
- ◆ prendre un traitement antalgique par « paliers » : **paracétamol jusqu'à 4 g par jour**, éventuellement autres antalgiques
- ◆ en alternance avec un **traitement anti-inflammatoire** « non stéroïdien » (kétoprofène, ibuprofène ou diclofénac en comprimés ou en suppositoires) qui est le traitement le plus efficace de la douleur dans ce contexte. Ces médicaments doivent être évités en cas d'infections dentaires, infections cutanées, fièvre, prise de traitement anti-coagulant oral, ulcère digestif en cours. Pour une meilleure tolérance de ces médicaments, il est préférable de les prendre au cours du repas avec un grand verre d'eau. Eventuellement, un traitement préventif par protecteur gastrique vous sera aussi proposé.

Les calculs peuvent s'évacuer spontanément. La probabilité d'évacuation spontanée de votre calcul dépend de sa taille et de sa proximité avec la vessie.

C'est pourquoi une simple surveillance de quelques semaines a pu vous être proposée par votre urologue ou par le médecin traitant ou urologue, avant de réévaluer la situation par de nouveaux examens d'imagerie :

- ◆ si le calcul a bien été évacué, il est indispensable de l'analyser afin de mettre en place d'éventuels traitements pour éviter une récurrence. Aussi **vous êtes invité dans les jours qui suivent à uriner dans une passoire, ou dans un pot pour ensuite tamiser les urines, dans le but de récupérer votre calcul.**
- ◆ si le calcul n'a pas été évacué, il vous sera proposé un traitement interventionnel (lithotritie, endoscopie rétrograde avec ou sans sonde urétérale double J préalable, ou endoscopie percutanée).

En plus des traitements contre la douleur, peut vous être proposé un traitement par médicament « alpha-bloqueur » comme la tamsulosine, à prendre quotidiennement. Ces médicaments sont utilisés habituellement contre les troubles urinaires en rapport avec une hypertrophie de la prostate, mais peuvent aussi, selon plusieurs études, faciliter l'**expulsion des calculs** en relâchant le canal de l'uretère comme ils relâchent le col vésico-prostatique. Il s'agit d'une prescription hors des indications de « l'autorisation de mise sur le marché » (AMM) et à ce titre l'Assurance Maladie peut en refuser le remboursement (coût mensuel de 7 à 14 euros).

Ces médicaments sont habituellement très bien tolérés mais peuvent occasionner une baisse de la tension artérielle les premiers jours de traitement (il ne faut pas se mettre debout brutalement) ainsi que des troubles de l'éjaculation chez l'homme. Ces effets cesseront à l'arrêt du traitement. Ils doivent être arrêtés avant une éventuelle chirurgie de la cataracte.

Il est primordial de :

- **signaler toute grossesse éventuelle**, pour adapter votre prise en charge.
- **reprendre contact en toute urgence en cas de fièvre**, avec votre urologue ou à défaut un service des urgences (ou même le 15) car cela peut témoigner d'une grave infection de l'appareil urinaire et même d'un début de septicémie favorisée par l'obstruction liée au calcul.

* L'Association Française d'Urologie n'assume aucune responsabilité propre en ce qui concerne les conséquences dommageables éventuelles pouvant résulter de l'exploitation des données extraites des documents, d'une erreur ou d'une imprécision dans le contenu des documents.

Votre urologue se tient à votre disposition pour tout renseignement.